

COMMUNE DE VILLECHAUVE  
PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 13 NOVEMBRE 2025

Présents : 9

Absents non excusés : -

Absents excusés : 1

Procuration : -

Date de convocation : 07/11/2025

Secrétaire de séance : Mr Guérin

*L'An deux mil vingt-cinq, le treize novembre à dix-neuf heures,*

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LAJOUX Alain, maire.

Présents : Mrs LAJOUX, GUÉRIN, CARCAUZON, CHÉRY, GALPAIN, GROLLEAU, AUBERT  
Mme LANDIER, DELÉTANG

Absents non excusés : -

Absents excusés : Mr CORNET

**26/2025 – TARIFS INSERTION PUBLICITAIRE - BULLETIN MUNICIPAL 2026**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2121-29 par lequel le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune,

Vu la délibération n°35/2024 du 12 décembre 2024 relative à la fixation du tarif des insertions dans le bulletin municipal pour l'année 2025,

Considérant la nécessité de fixer le tarif pour l'année 2026,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 9 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

- De fixer le tarif d'une insertion publicitaire à 15 euros pour le bulletin municipal 2026.
- D'autoriser Mr le maire à signer tout document se rapportant à cette affaire

**27/2025 – COLIS NOËL 2025 - CADEAU VŒUX 2026**

Suite à la réunion de la commission « Fêtes et cérémonies », Monsieur le maire présente les offres retenues par la commission « Fêtes et cérémonies ».

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide le choix de la commission « Fêtes et cérémonies » :**

- Retient la proposition de l'entreprise Harmonie des saveurs pour les colis de Noël offerts aux personnes de 65 ans et plus. Colis solo 28.98 € TTC - Colis duo 41.11 € TTC
- Retient la proposition du cinéma « le Balzac » à Château-Renault pour des places de cinéma offertes aux enfants âgés de 3 à 14 ans. Entrée de cinéma : 4.00 € TTC
- Retient l'offre de l'entreprise « Pens » pour le cadeau des vœux 2026- Disque de stationnement : 1.82€TTC
- Charge Mr le Maire de signer tous documents relatifs à ces affaires.

**Questions diverses :**

-Mme Delétang fait part de remarques d'usagers, notamment des personnes âgées, quant à la difficulté de se déplacer dans le cimetière dans l'allée principale à cause de l'épaisseur de la couche de graviers.

Mr Lajoux réponds qu'un aménagement pourrait être envisagé en créant un passage en matière stabilisée dans l'allée centrale.

-Mr Aubert demande si Mr Martinet, domicilié 1 rue de la gare, a donné suite à l'envoi d'un courrier de demande d'élagage de sa haie et de ses arbres situés en bordure de la rue de la gare et de la voie départementale n°71. Mr Lajoux indique avoir rencontré Mr Martinet et que celui-ci va procéder aux travaux.

L'ordre du jour étant épousé, Monsieur le maire lève la séance à 19H30  
Fait à Villechauve le 13 novembre 2025.

Le Président de séance,  
Alain LAJOUX



Le secrétaire de séance,  
Stéphane GUÉRIN

